



LISTE DES PIÈCES À FOURNIR EN VUE D'UNE ADMISSION À LA RÉSIDENCE LES FLEURS DE LA LYS

- Nom et adresse, numéro de téléphone des enfants ou parents
- 1 photo récente (ou envoi par mail d'une photo numérique)
- Attestation de Sécurité Sociale et carte de mutuelle (carte vitale à remettre le jour de l'entrée)
- 1 copie intégrale d'acte de naissance de moins de 3 mois (à demander à la mairie du lieu de naissance) et le livret de famille
- Copie du jugement en cas de placement en protection judiciaire (tutelle)
- Copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile
- Les ressources précises annuelles (justificatifs des pensions)
- Attestation d'Allocation Familiale (Allocation Logement, tierce personne, Allocation Adulte Handicapé)
- Le dernier avis d'imposition ou de non-imposition
- Éventuellement carte d'invalidité (= CMI : carte Mobilité Inclusion)
- A fournir également dès l'entrée un R.I.B. ou un R.I.P.
- Disposition et modalités de prise en charge en cas de décès (contrat obsèques, transport de corps,...)
- Pièce d'identité en cours de validité en cas d'hospitalisation
- **Pour les ressortissants des départements autres que le Nord** : Accusé de réception de l'A.P.A. (Aide Personnalisée Autonomie) ou attestation mentionnant le refus d'effectuer le dossier + procuration signée
- Justificatif de l'A.P.A. à domicile
- Nom et adresse du notaire

Documents à remettre suite à la visite de préadmission :

- L'engagement de payer
- Le contrat de séjour signé
- Le formulaire de désignation de la personne de confiance
- Le formulaire de directives anticipées
- Le dossier d'admission en EHPAD (volet n° 3 intitulé « Histoire de vie»)
- Le trousseau d'entrée en EHPAD
- Le formulaire de demande d'APA
- L'autorisation de diffusion de photos

Suite au verso →

Veillez également nous préciser à qui doit être adressé le courrier :

Au résident

A la famille

Nom :

Adresse postale :

Email :

(Veillez cocher et renseigner le mode d'envoi que vous souhaitez pour le courrier)

Documents supplémentaires pour une demande d'aide sociale :

- *Accusé réception de la demande d'aide sociale délivrée par le C.C.A.S. de la commune du domicile*
- *Pour les propriétaires de biens mobiliers ou immobiliers fournir les justificatifs*
- *Pour les locataires fournir la dernière quittance de loyer*
- *Les justificatifs des comptes bancaires des 6 derniers mois, livret de caisse d'épargne, ...*
- *L'engagement de reversement des 90% des pensions*
- *L'autorisation de reversement des revenus*
- *L'acte de naissance intégral des enfants et de leurs conjoints*
- *Appel de cotisation de la mutuelle (de l'année en cours)*

Prix au 1^{er} Juin 2023 :

Tarif journalier d'hébergement + dépendance : chambre standard : **70.71€** / chambre confort : **77.20€**.

Pour les personnes de moins de 60 ans, les tarifs journaliers d'hébergement sont fixés à **83.26€** pour une chambre standard et **92.83 €** pour une chambre confort.

Pour tous renseignements administratifs, veuillez contacter :

Mme DUJARDIN ou Mme HUYGHE au 03.20.14.28.28 / Email : accueil@hopital-comines.fr